

Vers une évolution des mécanismes du service universel et des Fonds de Service Universel dans la CEDEAO?

Speaker: Mme Diago DIOUF FATI
Vice rapp Q4/1

Objectifs

1. Donner un aperçu de l'état de la connectivité dans les pays de la CEDEAO
2. Présenter le cadre juridique du service universel dans la Zone
3. Adopter une perspective stratégique pour appréhender l'évolution du service universel et des fonds de service universel dans la Zone CEDEAO

Agenda

- La CEDEAO en bref et l'état de la connectivité dans les pays de la Région
- Le cadre juridique du service universel dans les pays de la CEDEAO et les Fonds de SU
- Quelle évolution pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?

AGENDA

- 1** La CEDEAO en bref et l'état de la connectivité dans les pays de la Région
- 2** Le cadre juridique du service universel dans les pays de la CEDEAO et les Fonds de SU
- 3** Quelle évolution pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en bref:



15 Etats Membres: Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Superficie totale de 5.112.903 km².

Population régionale estimée à **409 millions d'habitants** en 2022 (près de 30% de la population africaine) avec une forte proportion des jeunes (plus de 60%).

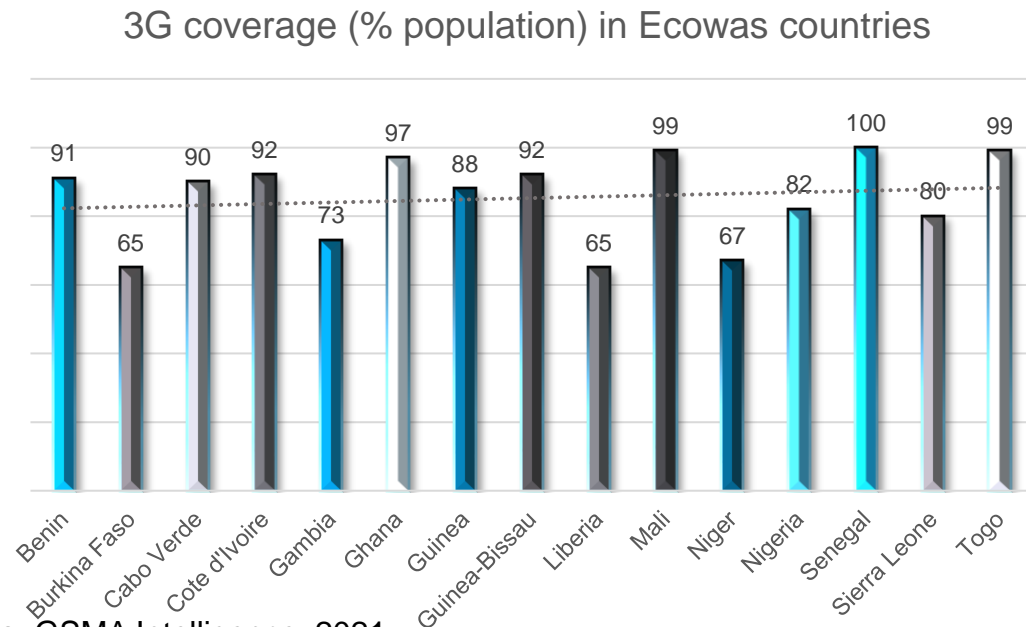
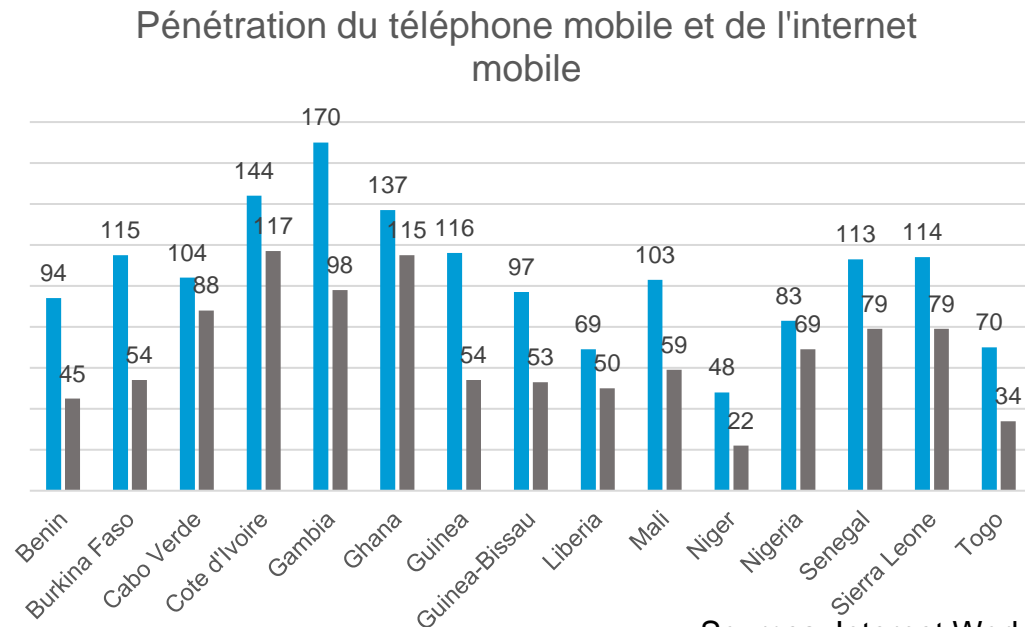
« Une Communauté de peuples pleinement intégrée dans une région paisible, prospère avec des institutions fortes et respectueuses des libertés fondamentales et œuvrant pour un développement inclusif et durable ».

Le plan stratégique de la CEDEAO reconnaît que la digitalisation apporte des solutions aux défis de développement de la Région et que des efforts sont nécessaires pour garantir l'accès au numérique.

- 1. Usages** : e-commerce, e-administration, e-santé, e-agriculture, e-éducation etc. Dans cette perspective, les efforts doivent être menés pour garantir l'accès au numérique, et accélérer la transition technologique.
- 2. Leviers**: Cela passe entre autres par la mise en place des **cadres réglementaires** appropriés, d'une **gouvernance adaptée** au secteur, et d'**infrastructures numériques abordables, sûres et de qualité**.

Cependant à l'analyse, le Plan stratégique ne reflète pas le rôle structurant de la digitalisation dans l'atteinte de la vision 2050 de la Communauté.

En Afrique de l'Ouest, le mobile est la plateforme principale d'accès aux services de communications électroniques, à l'Internet notamment.



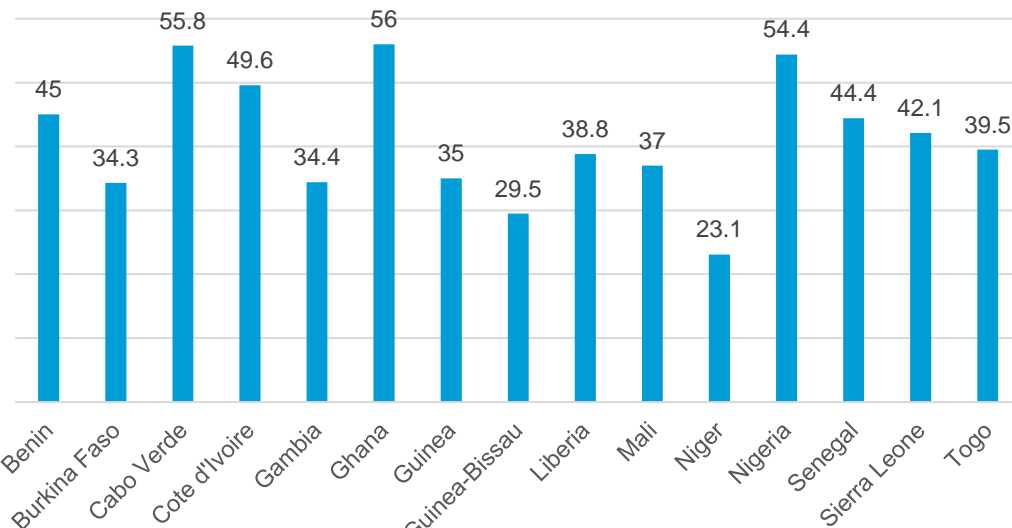
Sources: Internet World stats; GSMA Intelligence, 2021

Presque la totalité de la population a accès au téléphone mobile, tandis que la moyenne de la pénétration de l'internet mobile est de 68%

Les réseaux 3G couvrent en moyenne 85% de la population tandis que certains pays atteignent ou avoisinent 100% de couverture.

Ces statistiques cachent la réalité de la sous-utilisation des services internet (mobiles) avec des indices de connectivité assez faibles pour tous les pays.

Indice de connectivité dans les pays de la CEDEAO



Source: GSMA Intelligence, 2021

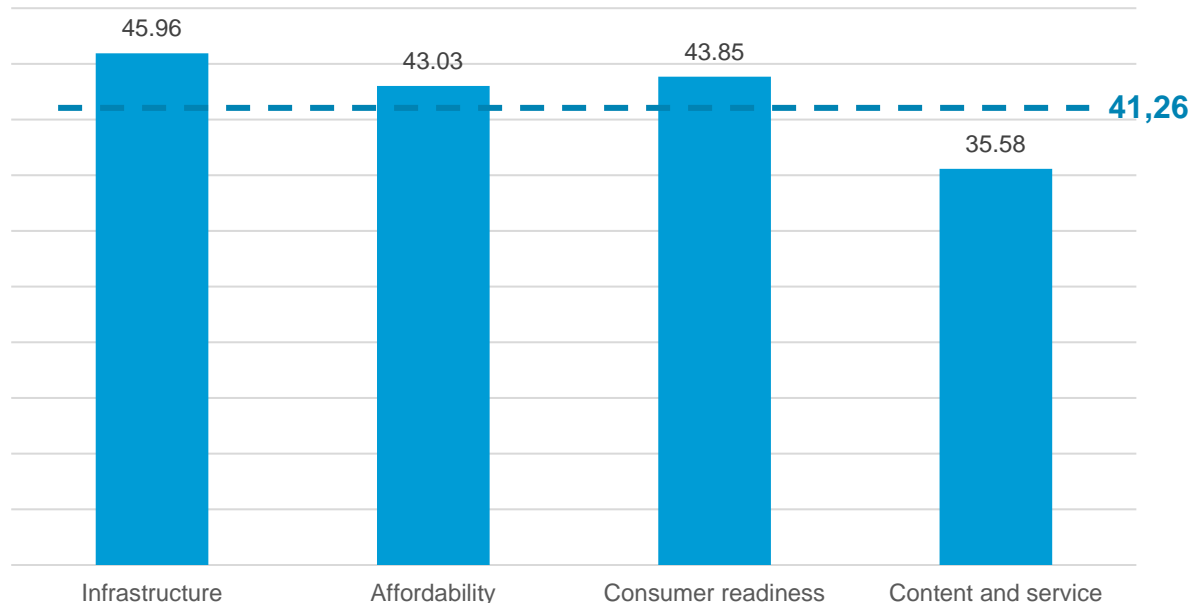
Indice de connectivité: L'indice de connectivité mobile mesure la performance de 170 pays par rapport aux principaux catalyseurs de l'adoption de l'Internet mobile. Son objectif est de soutenir les efforts de l'industrie mobile, des gouvernements et de la communauté internationale au sens large pour concrétiser l'ambition d'un accès universel à Internet. Les pays sont notés dans une fourchette de 0 à 100 sur un certain nombre d'indicateurs, un score plus élevé représentant une meilleure performance dans la fourniture de la connectivité Internet mobile. Cet outil Web vous permet d'explorer les données utilisées dans l'indice de connectivité mobile et de comparer les pays à travers une gamme de mesures.

www.mobileconnectivityindex.com

En Moyenne en Afrique Sub-Saharienne, 61% de la population n'utilise pas internet mobile.

Une analyse des principaux facteurs de l'adoption d'internet révèle que le déficit d'utilisation est moins le fait de l'accès aux infrastructures que de l'abordabilité et de la disponibilité de contenus adaptés aux besoins des populations ou encore de la capacité des populations à utiliser l'internet mobile.

MOBILE CONNECTIVITY INDEX SCORE-ECOWAS:
DETAILS



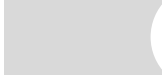


La question de l'accès universel aux réseaux et services de communications électroniques dans la Région n'est plus seulement une question d'accès aux infrastructures et services de télécommunications mais plutôt une question d'utilisation de ces réseaux et services.

Source: GSMA Intelligence, 2021

Retraitement: calcul de la moyenne des indices des pays concernés

AGENDA

-  **1** La CEDEAO en bref et l'état de la connectivité dans les pays de la Région
-  **2** Le cadre juridique du service universel dans les pays de la CEDEAO et les Fonds de SU
-  **3** Quelle évolution pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?

L'Acte Additionnel Révisé A/SA.1/12/17 relative à l'accès universel et au service universel est le cadre juridique de référence

1. **Définition accès universel**: accès à un ensemble de services de base pour l'ensemble de la population, sans distinction de **sexe, d'origine ethnique, de l'état d'invalidité, du niveau socio-économique, ou de l'emplacement géographique**, à des tarifs abordables. (accès public)
2. **Définition service universel**: l'accès privé ou familial à un groupe de services de télécommunications/TIC de base, disponible et accessible à tous les citoyens, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de l'état d'invalidité, du niveau, ou de l'emplacement géographique, à des tarifs abordables. (accès privé ou pour les foyers)
3. **On notera l'évolution de la portée du service universel par rapport à l'Acte Additionnel A/SA/6/01/07 du 19/01/2007** initial qui définissait...; l'accès à un ensemble de services minimal, défini dans cet Acte (Acte «service universel»), sur le territoire des États Membres de la CEDEAO à l'ensemble de la population, indépendamment de leur **localisation géographique** et à des conditions tarifaires abordables ». L'ensemble de service minima obligatoire est ainsi constitué: Fourniture du service de télécommunications; Edition d'annuaires téléphoniques et de services de renseignements; Services d'urgence ; Accès public et postes téléphoniques publics payants; Mesures particulières en faveur de certains groupes sociaux.

Les textes communautaires énumèrent les services qui doivent être accessibles à tous, ...

1. Les états membres prennent les dispositions nécessaires pour garantir au minimum l'accès sur leur territoire à **l'ensemble des consommateurs, indépendamment de leur invalidité, sexe, origine ethnique, niveau socio-économique ou localisation géographique** et à des conditions tarifaires abordables aux services énumérés:
 1. Services de communications électroniques: **internet haut débit, communications vocales,**
 2. Annuaire, services de renseignements téléphoniques et service client chez les opérateurs et fournisseurs de services
 3. Services d'urgence
 4. Points/centres d'accès publics et points d'accès communautaires (au moins un dans chaque localité de 500 habitants ou plus au plus tard le 31 décembre 2022)
 5. Mesures particulières en faveur de certains groupes sociaux
 6. **Services additionnels que les Etats membres peuvent spécifier**

Le cadre juridique communautaire traite très peu des fonds de service universel, accorde un rôle prépondérant aux Autorités de Régulation et définit beaucoup de mécanismes complémentaires aux FSU pour réaliser l'accès et le SU

1. Chaque Etat membre s'engage à veiller à la mise en place effective d'un fonds de financement du service universel,
2. Le fonds aura notamment pour objet l'indemnisation de toute entreprise chargée de fournir le service universel en finançant le cout net du service universel,
3. Le fonds peut financer des infrastructures de communications électroniques et/ou associées
4. Le fonds a aussi la latitude de mettre en place des modèles de partage d'infra, d'utilisation novatrice du spectre
5. Les **autorités de régulation** sont les responsables, notamment de: suivre le respect des obligations de su, mettre à disposition des communautés l'accès à l'internet large bande, la collaboration avec les partenaires, ..
6. Les **Etats** sont invités à prendre une **approche multidimensionnelle** pour atteindre les objectifs d'accès et de su: investissement dans les infra, les contenus locaux, l'industrie numérique, les compétences, la réglementation innovante ...

Dans leur réalité, les FSU de la Région réalisent aussi bien des projets d'accès que des projets tournés vers l'utilisation des TIC, avec plus de focus sur les projets d'utilisation.

EXEMPLES





Rural Connectivity programs

Projets

- ✓ Rural Telephony Project (RTP) connects rural communities (inf 1000) with voice and data services (3G), innovative technology (UMTS 900 rural star technology), tri partite partnership (GIFEC, MNO and investors) for an efficient capex and opex
- ✓ Ghana Rural Telephony and Digital Inclusion Project: extension of the RTP projects flagships
- ✓ Satellite hub, for schools for example

ICT capacity building and skills development program

Projets

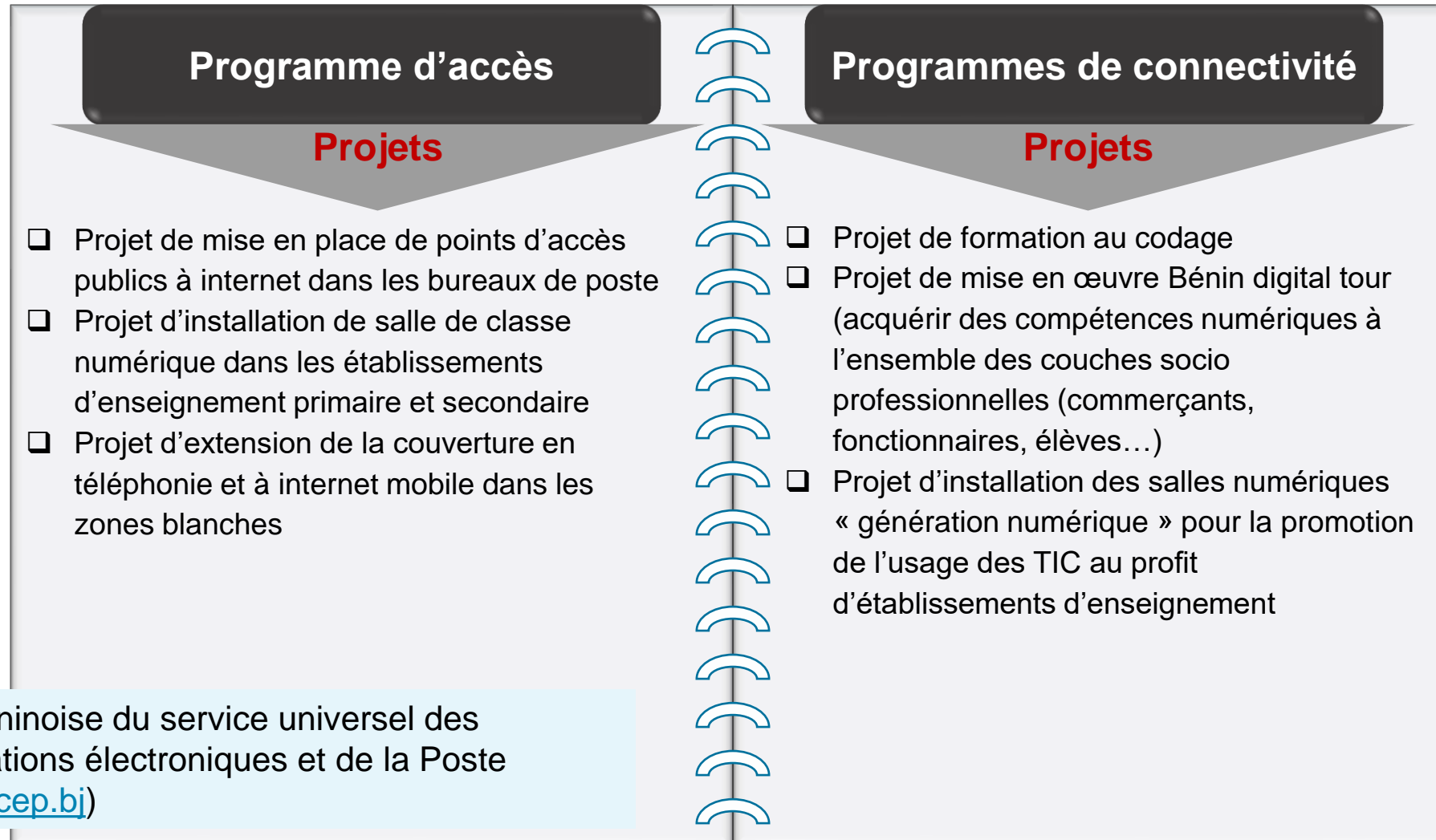
- At the community level for unserved and underserved:
 - ✓ Coding, women entrepreneur training
 - ✓ girls in ICT program,
 - ✓ education workshops,

Cyberlab program

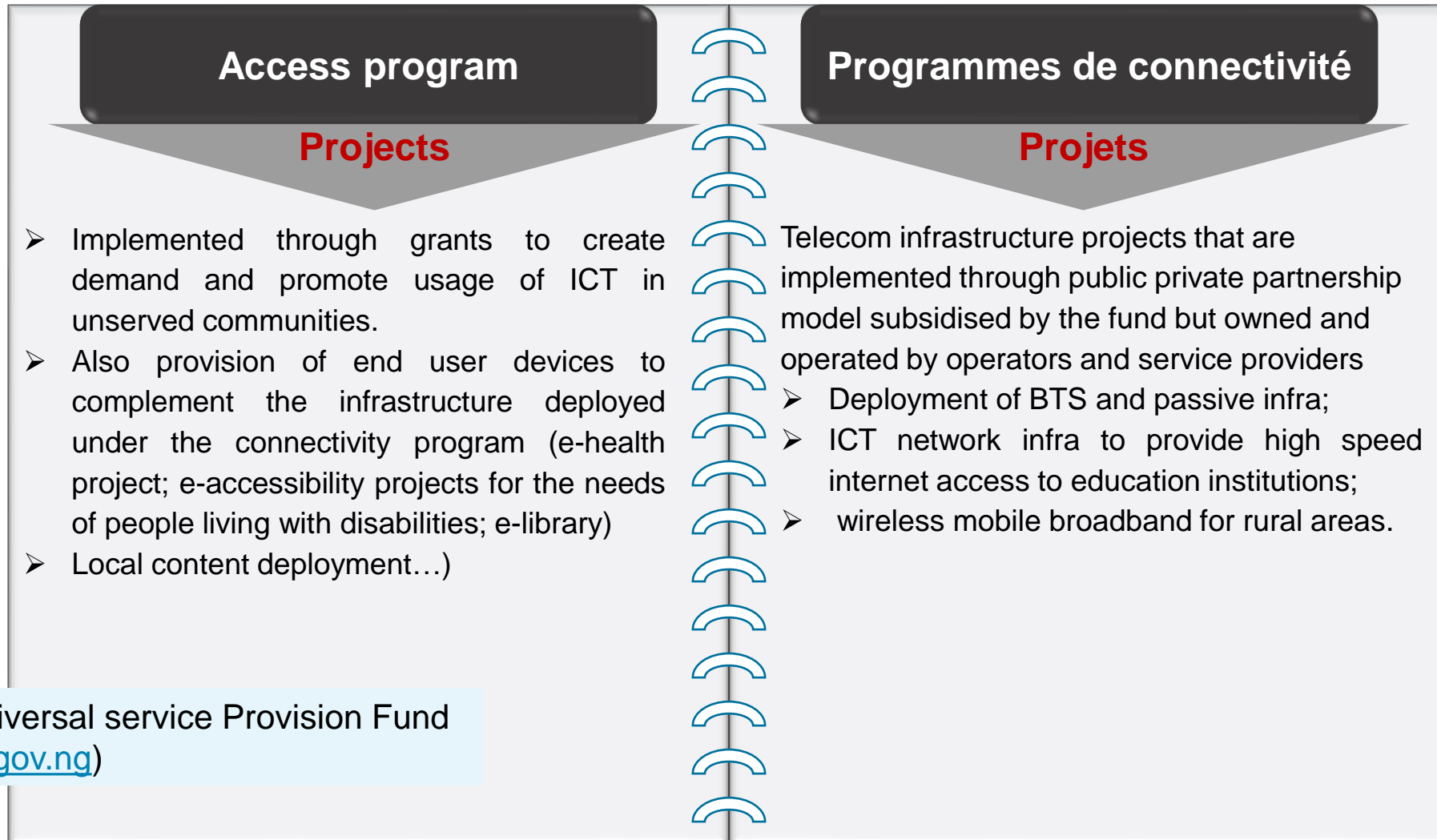
Projets

- ✓ School connectivity project to provide education institutions with fully equipped ICT laboratories (684 built)
- ✓ Community ICT Center within designated locations to provide community wide access to full service ICT at publicly available locations (214 CIC built)

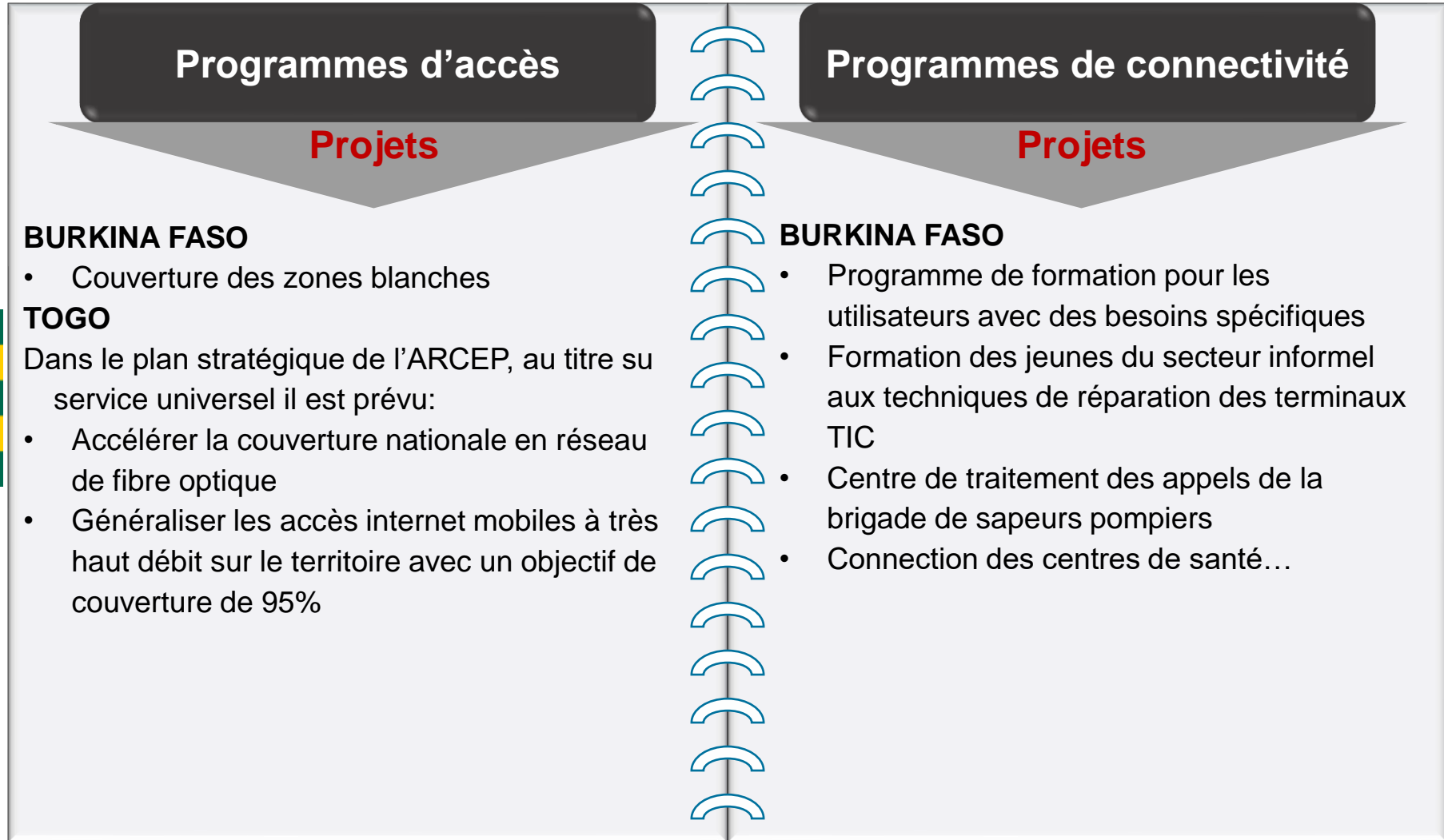
Ghana Investment Fund for Electronic Communications (www.gifec.gov.gh)




Agence Béninoise du service universel des communications électroniques et de la Poste (www.absucep.bj)



Nigeria: Universal service Provision Fund
(www.uspf.gov.ng)



AGENDA

-  **1** La CEDEAO en bref et l'état de la connectivité dans les pays de la Région
-  **2** Le cadre juridique du service universel dans les pays de la CEDEAO et les Fonds de SU
-  **3** **Quelle évolution pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?**

L'évolution du cadre économique et juridique du service universel et des FSU pourrait être conditionnée par plusieurs facteurs:

- **La nature et l'évolution des fractures à combler, en même temps que les ambitions des pays en matière d'inclusion qui en impactent la portée**
- **Les évolutions technologiques et leurs implications en termes d'utilisation qui impacte également la portée du SU**
- **Les méga-tendances qui caractérisent la Région et leur implication en termes de besoins à couvrir et de compétitivité: jeunesse de la population, urbanisation, marché unique ZLECA**
- **Les ressources qui existent pour financer le service universel et les FSU: question de la pertinence de certaines ressources comme la contribution des opérateurs et fournisseurs de services (pertinence, adéquation, disponibilité, suffisance)**

Quelles perspectives stratégiques pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?

Questions soulevées	Implications
Si l'objectif est de combler les fractures numériques, quelles sont-elles? Comment les combler?	Focus sur le genre Focus sur la pauvreté Focus géographique (rural; urbain défavorisé)
Quelles sont les méga tendances de l'évolution des pays de la CEDEAO? Comment répondre à ces tendances du point de vue de l'accès et de l'utilisation des TIC?	Focus sur les contenus et les capacités adaptées aux jeunes, sur les besoins éducatifs, sur l'emploi Urbanisation Focus sur l'accès aux smartphones Accès au marché commun

Quelles perspectives stratégiques pour le Service universel et les FSU dans l'espace CEDEAO?

Questions soulevées	Implications
Quel mécanisme de financement pertinent? La contribution des acteurs du secteur des communications électroniques est elle toujours pertinente?	Effet pervers de la contribution des opérateurs sur leurs capacités d'investissement Mécanismes de play ou d'obligations uniquement
Quel schéma institutionnel et organisationnel pour répondre à ces défis?	Passer de modèles économiques à des modèles cognitifs et comportementaux Intégrer la conduite du changement dans les projets TIC Compétences et capacités des régulateurs et FSU Quel acteur pertinent pour porter le leadership dans ce domaine?



JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION